

Questions du public

21 mars 2019

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Y a-t-il des questions dans le public ?

Monsieur B.

Un habitant, Monsieur B : Merci, Madame le Maire.

Ma question concerne les chenilles processionnaires. Vous me direz que ça revient sur le tapis.

J'ai eu le plaisir de voir, sur le site de la ville d'Eybens, qu'il y avait un article concernant les chenilles processionnaires, bien fait, agréable à lire, etc.

Et puis, en même temps, Antenne 2 a fait un reportage sur les chenilles processionnaires qui était intéressant aussi.

Ce qui m'a intéressé dans l'article de la Ville, c'est surtout l'arrêté qui a été pris, et qui date de 2017, signé de Monsieur Nicolas Richard. Et dans son article 4, il est dit que si les propriétaires ne font pas le nécessaire pour éradiquer les chenilles processionnaires, c'est la Ville qui se substitue à eux.

En 2017, l'arrêté a été pris. 2018 a été là, il n'y a rien eu et nous sommes en 2019, au mois de mars, avec les beaux jours et d'ici un mois, elles vont sortir, descendre, etc. Que va-t-il se passer ? Voilà ma question.

Merci, Madame le Maire et Monsieur le futur maire.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : On a eu des mots tendus avec HP en particulier sur les chenilles processionnaires qu'ils n'ont pas traitées. On va appliquer l'arrêté après deux échanges un peu serrés avec HP en particulier, parce que c'était là-bas qu'il y en avait beaucoup, et qui s'est excusé platement d'avoir raté la date où il fallait faire quelque chose. On a protesté et on est en cours pour appliquer l'arrêté.

Un habitant, Monsieur B : C'est vous qui avez fait les négociations, Madame le Maire ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : « Négociations », je n'irai pas jusque là avec HP. Je les ai sommés de faire ce qu'ils devaient faire en tant que propriétaire. Ils nous ont répondu qu'ils avaient raté la date, qu'ils étaient désolés. J'ai donc dit qu'ils pouvaient encore faire des choses, et on a engagé une discussion sur ce qu'ils pouvaient faire, ou pas, et comme ils nous disent que c'est trop tard, on appliquera l'arrêté.

Un habitant, Monsieur B : Et c'est grâce à votre charme.

Merci. (*Rires*).

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Pas vraiment.

Merci à tous. Bonne soirée.